
De: Direction-Barreau de Montréal
Objet: COVID-19 - Information aux membres

Importance: Haute

De : Direction-Barreau de Montréal
Envoyé : 13 mars 2020 20:05
À : Direction-Barreau de Montréal <direction@barreaudemontreal.qc.ca>
Objet : COVID-19 - Information aux membres
Importance : Haute

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le Barreau de Montréal souhaite informer ses membres des mesures exceptionnelles mises en place par la Cour d'appel, la Cour supérieure, la Cour du Québec et la Cour municipale de Montréal.

Dans cette optique, nous vous invitons à consulter régulièrement la page d'accueil du site Web du Barreau de Montréal (www.barreaudemontreal.qc.ca), où l'information sera mise à jour au fur et à mesure qu'elle nous sera transmise.

Par ailleurs, en ce qui concerne le Salon des avocats, veuillez noter que la location de toge ne sera plus offerte à compter du mardi 17 mars, et ce, pour une durée indéterminée.

Enfin, le Service d'avocats de garde en matière familiale (SAGE) est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Le Barreau de Montréal prend tous les moyens à sa disposition pour protéger le public et informer ses membres de l'évolution de cette situation exceptionnelle.

Cordiales salutations,



Jack H. Chadirdjian, avocat
Directeur général
460, rue Saint-Gabriel, 2^e étage, Montréal (Québec) H2Y 2Z9
Téléphone : 514 866-9392 / Télécopieur : 514 866-1488
www.barreaudemontreal.qc.ca

